

Jetons un coup d'œil à vos options

Avant la fin de l'année

Voici les **mesures que vous pouvez prendre aujourd'hui**. Les options offertes dépendent du montant que vous détenez en épargne enregistrée et des lois qui s'appliquent.

Produit d'épargne enregistré actuel	Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR)	Fonds de revenu viager (FRV) ¹	Rente	Encaissement
Solde du REER ou du RPDB	Soldes de 10 000 \$ ou plus; les soldes supérieurs à 25 000 \$ sont admissibles à MaRetraite MonRevenu		5 000 \$ ou plus	Tous
Solde du RRCD ou du CRI		Soldes de 10 000 \$ ou plus; les soldes supérieurs à 25 000 \$ sont admissibles à MaRetraite MonRevenu	5 000 \$ ou plus	Si le solde est admissible au déblocage ou à l'encaissement, conformément à la loi provinciale sur les régimes de retraite
Solde combiné de 2 produits ou plus	Soldes débloqués de 10 000 \$ ou plus; les soldes supérieurs à 25 000 \$ sont admissibles à MaRetraite MonRevenu	Soldes immobilisés de 10 000 \$ ou plus; les soldes supérieurs à 25 000 \$ sont admissibles à MaRetraite MonRevenu	5 000 \$ ou plus	Si le solde est admissible au déblocage ou à l'encaissement, conformément à la loi provinciale sur les régimes de retraite

Coup d'œil sur les produits de revenu

Rente : Vous protège contre le risque d'épuiser votre épargne de votre vivant et aide à couvrir vos dépenses de base à la retraite. En contrepartie d'une somme unique, une compagnie d'assurance – comme la Sun Life – garantit qu'elle vous procurera un revenu toute votre vie ou tout au long de la période déterminée par le contrat de rente.

Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) : Type de compte de placement qui vous verse un revenu à la retraite. Vous pouvez y transférer des fonds en report d'impôt provenant de comptes enregistrés au Canada, comme les REER, les régimes de retraite enregistrés et d'autres FERR.

Fonds de revenu viager (FRV) : Type de compte de placement qui vous verse un revenu provenant de vos actifs de retraite immobilisés à la retraite. Vous ne pouvez pas retirer la totalité des fonds en une seule fois. Chaque année, vous devez retirer un montant qui se situe entre le minimum et le maximum établis.

MaRetraite MonRevenu : Solution offerte dans le cadre d'un FRV et d'un FERR. Elle vous aide à gérer votre épargne-retraite pour que vous puissiez recevoir un revenu régulier à la retraite. Ce produit combine différents types de placements afin de vous procurer une entrée de fonds fiable et préserver votre capital.



Appelez-nous! Un consultant-retraite² de la Sun Life peut vous conseiller.

1-866-224-3906 (faites le 2, puis le 1) | Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h HE

La vie est plus radieuse sous le soleil

À la fin de l'année

Si vous dépassez la date limite, **la Sun Life choisira une option par défaut** pour s'assurer que votre régime est transformé avant le 1^{er} janvier de l'année suivante. La mesure prise dépend du montant que vous détenez dans tous vos produits d'épargne enregistrés.

		FERR		FRV ¹		Rente ³	Encaissement
Province ⁴	Produit d'épargne enregistré actuel	Les fonds seront investis dans la solution MaRetraite MonRevenu (âge cible : 95 ans)	Les fonds seront investis dans le Fonds modéré Granite Sun Life	Les fonds seront investis dans la solution MaRetraite MonRevenu (âge cible : 95 ans)	Les fonds seront investis dans le Fonds modéré Granite Sun Life	Les fonds seront utilisés pour souscrire une rente	Votre compte vous sera réglé au comptant, diminué de l'impôt applicable, et nous vous enverrons un chèque à l'adresse que nous avons au dossier
Alberta, Colombie-Britannique et Québec	Solde du REER ou du RPDB	75 000 \$ ou plus	De 0 \$ à 74 999 \$				
	Solde du RRCD ou du CRI			75 000 \$ ou plus	De 0 \$ à 74 999 \$		
	Solde combiné de 2 produits ou plus	Soldes débloqués de 75 000 \$ ou plus	Soldes débloqués de 0 \$ à 74 999 \$	Soldes immobilisés de 75 000 \$ ou plus	Soldes immobilisés de 0 \$ à 74 999 \$		
Toutes les autres provinces	Solde du REER ou du RPDB	75 000 \$ ou plus	De 0 \$ à 74 999 \$				
	Solde du RRCD					Si le solde immobilisé n'est pas admissible au déblocage ou à l'encaissement, conformément à la loi provinciale sur les régimes de retraite	Si le solde immobilisé est admissible au déblocage ou à l'encaissement, conformément à la loi provinciale sur les régimes de retraite
	Solde du CRI			75 000 \$ ou plus	De 0 \$ à 74 999 \$		Si le solde immobilisé est admissible au déblocage ou à l'encaissement, conformément à la loi provinciale sur les régimes de retraite
	Solde combiné de 2 produits ou plus	Soldes débloqués de 75 000 \$ ou plus	Soldes débloqués de 0 \$ à 74 999 \$			Si le solde immobilisé n'est pas admissible au déblocage ou à l'encaissement, conformément à la loi provinciale sur les régimes de retraite	Si le solde immobilisé est admissible au déblocage ou à l'encaissement, conformément à la loi provinciale sur les régimes de retraite

¹ Selon les lois sur les régimes de retraite régissent les fonds immobilisés, vous pourriez devoir opter pour l'un de ces produits à la place d'un FRV : un fonds de revenu de retraite immobilisé (FRRI), un fonds de revenu de retraite prescrit (FRR prescrit) ou un fonds de revenu viager restreint (FRVR).

² Personne portant le titre de conseiller en sécurité financière au Québec.

³ Le montant de la rente dépend de divers facteurs comme le solde de votre compte, votre âge et les taux de rente alors en vigueur.

⁴ Province dont les lois régissent vos actifs enregistrés.

Les produits et services des Régimes collectifs de retraite sont offerts par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Sun Life.